



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 novembre 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Patricia ANTOINE

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 34
Nombre de procurations : 1
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 12 novembre 2024
Date de publication : 25 novembre 2024

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline, DOUZENEL Alexandre, CUINET	Jean-Pierre, ROCHE Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, DELAINE Isabelle, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-BLANC Catherine, ANTOINE Patricia,	MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, CUSSEY Laëtitia, JARROT-MERMET Laëtitia, GOMET Nicolas, DRUET Timothée, MUGNIER Christine, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume, EMONIN Laurent
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Conseillers absents ayant donné procuration

GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste

Conseillers absents non représentés

Objet : Rapport d'Orientations Budgétaires 2025

Rapporteur : Monsieur Jean-Pascal FICHERE

Vu la loi N° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
Vu la loi d'orientation N° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,
Vu la loi N° 99-586 du 12 juillet 1999 modifiée relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,
Vu l'ordonnance N° 2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,
Vu la loi N° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles,
Vu la loi N° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et notamment son article 107,

Vu le décret N° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2312-1 alinéa 2 et L5211-36 alinéa 2, et R2312-2, R5211-18, D2312-3 et D5211-18-1,
Vu l'avis favorable de la Commission Fonctionnement de l'Institution du 15 novembre 2024,

Considérant que la présentation est organisée selon le plan suivant :

1. Les éléments de contexte économique
2. Les prévisions en recettes réelles de fonctionnement
3. Les prévisions en dépenses réelles de fonctionnement
4. L'endettement
5. Les investissements de la Collectivité
6. La prospective financière de la Ville

Considérant que le Budget Primitif 2025 sera soumis au vote du Conseil Municipal en décembre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'APPROUVER** les orientations budgétaires 2025, telles que présentées en annexe au présent rapport.

SCRUTIN POUR : 29
 CONTRE : 6
 DONT 1 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

*Fait à Dole, le 18 novembre 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique

Jean-Baptiste GAGNÉUX

